

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juin 2007 à 18 h 00

Présents : MM EYNARD, MOULHADE, SOULIGOUX, PIROUX  
MM GIRARD, LHOMENEDE, PHILIS, MISSONNIER, RAYMOND  
Mmes BAYLOT, CLAUZIER, LAMAT, VARENNES  
Absents : M CHASTEL qui a donné pouvoir à M SOULIGOUX

Secrétaire de Séance : Christelle BAYLOT

Mr Pierre EYNARD, Maire Adjoint donne lecture du procès verbal de l'élection d'un conseiller municipal qui s'est tenu le 10 juin 2007.

Inscrits 939

Exprimés 538

Ont obtenu

Corinne GROVEL 164

René TIXIER 373, élu

René TIXIER est installé, le Conseil Municipal est complet, Mr Pierre EYNARD cède la présidence à Mr Georges MISSONNIER, doyen d'âge après avoir souhaité la bienvenue au nouveau conseiller.

### ELECTION DU MAIRE ET D'UN ADJOINT

Pour l'élection du Maire, deux candidats se présentent, Pierre EYNARD et René TIXIER,

Ont obtenu

Pierre EYNARD 12 voix, élu

René TIXIER 2 voix

Blanc 1 voix

Mr Pierre EYNARD est élu Maire et reprend la Présidence. Il indique que conformément à la loi prennent rang de

1<sup>er</sup> Adjoint Patrice CHASTEL

2<sup>ème</sup> Adjoint Eric SOULIGOUX

3<sup>ème</sup> Adjoint Gilbert PIROUX

Il fait procéder à l'élection du 4<sup>ème</sup> adjoint, un seul candidat Alain MOULHADE

Ont obtenu

Alain MOULHADE 13 voix élu

Christelle BAYLOT 1 voix

Blanc 1 voix

Mr Alain MOULHADE est élu 4<sup>ème</sup> adjoint.

Avant d'aborder l'examen de l'ordre du jour, Pierre EYNARD rappelle les règles en vigueur, courtoisie, respect mutuel sont de mises. Chaque proposition est sanctionnée par un vote.

## COMMISSIONS

Monsieur le Maire donne la composition de chacune d'elles en indiquant à Monsieur TIXIER, nouvel élu qu'il peut faire partie de celles de son choix. Ce dernier déclare ne pas souhaiter faire partie de ces instances.

## DELEGATIONS

Il convient de remplacer Pierre EYNARD pour la délégation qu'il occupe désormais de droit et la vacance de la délégation au syndicat des eaux de Couteuges,  
Sont élus avec 14 voix et une abstention Georges MISSONNIER, membre suppléant de la Commission d'appels d'offres et René TIXIER comme délégué suppléant au syndicat des eaux.

## DELEGATIONS AU MAIRE

A l'unanimité des membres présents délégation est donnée à Monsieur le Maire pour

- 1 Signer les déclarations de droit de préemption urbain lorsque la Commune ne l'exerce pas
- 2 Signer les actes nécessaires et conclure les aliénations de bien meubles jusqu'à 5000 euros maximum.

## QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire indique qu'il a reçu plusieurs courriers et demandes verbales notamment relayées par Andrée LAMAT concernant le risque de sortie de route descente de Millabet. En effet une parcelle a été entièrement déboisée et le vide ainsi créé présente un risque notamment en hiver.

Délégation est donnée au Maire pour rechercher une solution de barrière et une entreprise susceptible de la poser

Monsieur le Maire cède la parole aux conseillers pour le traditionnel tour de table.

Gilbert PIROUX donne la liste des dégâts recensés après les récents orages, il fait part des difficultés rencontrées suite à la panne du tractopelle. Il fait le point sur l'avancement du chantier de l'aire de jeux. Le retard est imputable à la livraison du portail et du portillon qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine. De ce fait l'APAVE ne peut donner l'agrément d'utilisation des jeux.

Eric RAYMOND rappelle avec insistance l'équipement de la clôture cote route de l'aire de jeux de Simal

Réponse : Un devis a été établi on attend un planning de l'entreprise.

Eric RAYMOND ajoute que l'abri bus est régulièrement « délabré » par un même groupe d'individus.

Réponse : En cas de récurrence une dénonciation doit être faite en Mairie et un recours à la gendarmerie pourra être fait.

Catherine VARENNE soulève et rappelle le problème d'évacuation de l'eau au Monteil lors des orages

Réponse : Dans le cadre de l'ATESAT une assistance technique sera sollicitée auprès de la DDE. Gilbert PIROUX suivra ce chantier.

André LAMAT signale qu'une route a été ouverte pour déplacer une conduite d'eau, ce qui a endommagé la chaussée et de ce fait crée des trous.

Réponse : À ce jour aucune autorisation de voirie n'a été demandée. Le syndicat des eaux va être appelé pour intervenir.

René TIXIER demande pourquoi ce sont les agents communaux qui effectuent la tournée des dégâts et non pas les élus.

Réponse : Un protocole est en place depuis maintenant plusieurs années, les employés connaissent les points à problèmes où ils interviennent sans délai. Les travaux urgents sont traités en priorité. Ceux qui nécessitent des travaux d'investissement font l'objet d'une étude de la commission ad hoc.

René TIXIER demande si la municipalité a tenté de retenir l'entreprise CAILLAUD-BOURLEYRE qui part à COHADE, il s'inquiète de la perte de la taxe professionnelle.

Plus généralement il se dit inquiet du devenir de la Zone artisanale où selon lui plusieurs départs sont annoncés.

Réponse : Depuis la mise en place de la taxe professionnelle unique c'est désormais la Communauté de Communes qui perçoit les taxes et les reverse aux communes sur la base de l'année de référence. Ainsi un changement d'implantations d'entreprises à l'intérieur de territoire de la communauté n'engendre aucune perte financière pour la Commune. Les contacts sont étroits avec les artisans et les industriels. Pour l'instant aucun départ n'est annoncé. Il conviendra toutefois de faire le point rapidement.

René TIXIER souhaite connaître les travaux engagés dans les mois qui viennent.

Réponse : La commission des travaux doit se réunir prochainement, il est invité à y participer.

René TIXIER indique que du fait de son élection et comme il l'avait précisé en 2001 lors de sa candidature il n'effectuera plus de travaux pour le compte de la Commune, ce qui devrait être le cas selon lui pour l'ensemble des membres du Conseil.

Réponse : Le Conseil prend acte de cette décision, il est précisé que les travaux sont donnés aux entreprises en respectant le code des marchés publics, le règlement particulier de la Commune et les règles de déontologie.

Pierre EYNARD remet à René TIXIER un exemplaire du budget primitif 2007.

Pierre EYNARD propose de passer à la préparation du planning de présence pour les élections du 17 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.